

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-458/SG/ESJ portant organisation du C.E.P.E. session 1970.

n° 70-458/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

23 avril 1970

Numéro JO

n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro

11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

Les épreuves de l'examen du C.E.P.E. se dérouleront le mardi 26 mai-1970, à partir de-7-heures, dans les centres ci-après désignés : DJIBOUTI : Garçons: Ecole du boulevard de la République, Ecole du Stade ; Filles: Ecole de la Plaine. ALI-SABIEH : Ecole publique DIKHIL : Ecole publique. OBOCK : Ecole publique. TADJOURA : Ecole publique. Les commissions d'examen seront composées comme suit: DJIBOUTI : Président : M. Bourdeau. Vice-Présidents : M. Jung, M. Zeinou, Mme Rouvroy. Membres (Secrétariat, Surveillance et correction) : Un représentant du Chef de District. Mme Achard, M. Alaoui Abdoulmagid, Mme Abdellah Kamil, Mme Agosti, M. Ahmed Abdi Ghaleb, M. Abdi Ali Hassan, M. Ahmed Houssein Ali, M. Ali Barkat Djamima, M. Ahmed Hassan Guirre, M. Aden Osman, M. Ahmed Abdi Gouled, Mme Al Sultan, M. Ahmed Mohamed Oubadi, M. Are Farah, M. Bouju, Mme Barthelemy, M. Brasseur, M. Bryon, Mlle Bedel (Ens. privé), M. Cayzelle, Mme Cuille, M. Cheicko Hassan, M. Cuny, M. Castaingts, M. Cazet, M. Debaize, M. Dunand, M. Duriaud, M. Djama Aden Chouaib, M. Djama YVacin Farah, Mme Descompts, M. Djama Yousseuf, M. Fouad Salem, M. Fouad Ahmed: Saleh Farah, Mi: Guichard, M. Gaucel, Mme Gui.chard, M. Girardot, M. Gérard, M. Hanhart, M. Hassan Guirre Waberi, M. Houssein Abdou Saïd, M. Houssein Abdi Gouled, Mme: Houssaine, Mme 'Hassan . Wahida, Mile Husquin (Ens privé), Mme Ismaël, M. Ibrahim Ahmed Moussa, Mlle Ismahan Othman Farah, Mme Jaffrenou, M. Kassim Saïd, Mlle Kadidja Diamma, Mme Kamil, Mme Khelif, M. Laisi, Mme Le Van Ky, M. Luiggi, M. Lavezac, Mme Lavezac, Mme Lostanlen, Mme Liccioni, M. Mouktar Mahmoud Abdoul, M. Mohamed Ahmed Salem, M. Mohamed Barreh Darar, Mme Mir, M. Mohamed Osman Oufane, Mme Marmouget, M. Mahfoud Mohamed Idriss, M. Mahamoud Ali Daher, Mlle Nagate Mohamed, Mme Nadra Abdou, Mie Noël Abdi Thérèse, M. Parisse, M. Poulhes, M. Pontoizeau, Mme Pau, Erère Louis Pernot, M. Renaut, M. Ruff. M. Rachad Ahmed Saleh, Mme Reb, Mme Renaut, Mlle Reynart (Ens. privé), M. Stamm, M. Sérotte, Mme Saint-Vanne, M. Salem Ahmed Mohamed, M. Saïd Dirieh Guedi, M. Salem Abdallah Yousseuf Mme Sonrier, Mme Thibaut, M. Tournois, M. Trampont, Frère Werny, Mme Yousseuf, M. Yacin Abdi Bakal, Mme Zeinou. ALI-SABIEH Président: M. Ali Ibrahim. Membres: Un représentant du Commandant de Cercle : M. Abdillahi Yonis (Ens. privé), M. Cupillard, M. Malgras, M. Romanetto, M. Tremblay. DIKHIL : Président : M. Pugnet. Membres : Un représentant du Commandant de Cercle ; M. Arbaud, M. Archevêque, M. Delaye. OBOCK : Président : M. Houssein Hassan Housseins ; Membres: Un représentant du Commandant de Cercle ; M. Lextrat, M. Lyonnard, M. Tournier. TADJOURA : Président : M. Haye. Membres : Un représentant du Commandant de Cercle ; Frère Lucien Tanguy (Ens. privé), M. Borghi, M. Brizio, M. Carmoi, M. Demol, M. Faure, M. Lecerf. Le Service de l'Enseignement du premier degré établira le tableau de surveillance et de correction des épreuves.